

INVENTAIRE ECODIAG DE HAIES SUR LA COMMUNE DE NAVARRENX :

Mars et Avril 2026, lycée Errecart

Dans le cadre des cours de spécialité aménagement, les élèves de 1^{ère} et terminale STAV ont réalisé un inventaire de 3 sites occupés par des haies d'intérêt, relevées par le CEN Nouvelle Aquitaine.

Pour la réalisation de l'inventaire, le protocole ECODIAG a été utilisé (Annexe 1)

Pour la typologie des haies, la typologie nationale des haies a été utilisée (Annexe 2).

Les résultats des inventaires sont compilés dans un document Excel transmis à la commune. Sur cette base, plusieurs cartographies et graphiques ont été réalisés. Leur analyse succincte est réalisée ci-dessous

Objectif du diagnostic : Evaluer le potentiel d'accueil des haies vis-à-vis de la biodiversité

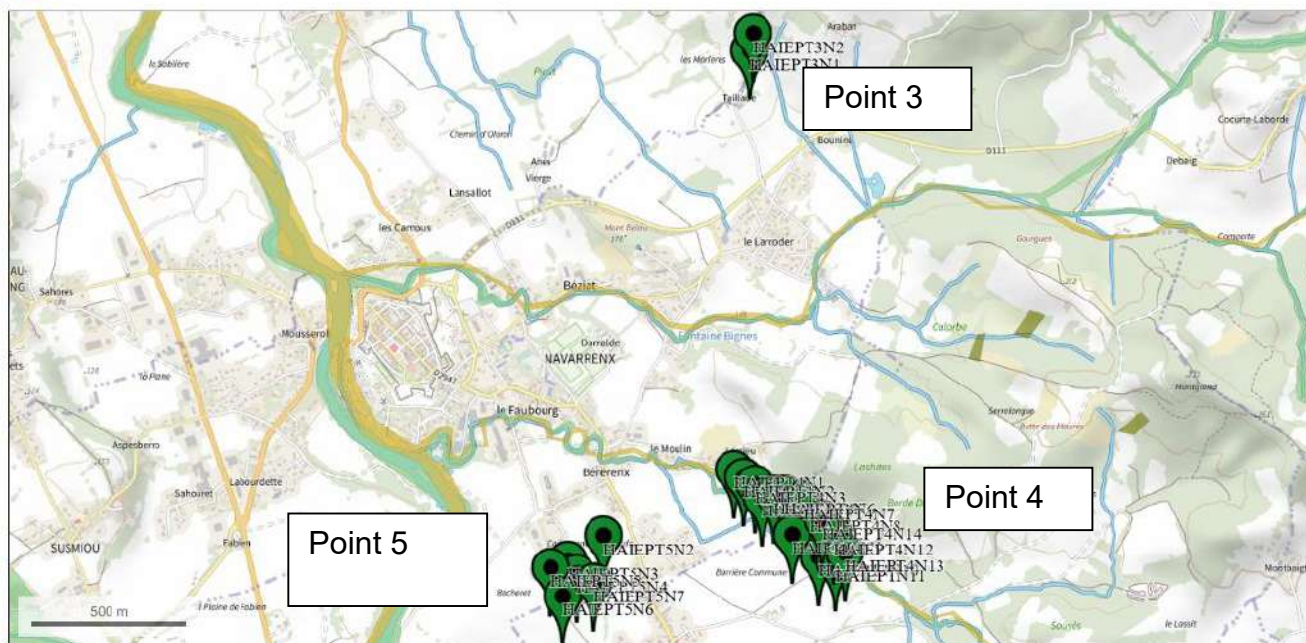


[Entre mars et juillet, protégeons nos haies ! - Bretagne Vivante](#)

1. Localisation des haies inventoriées



Cartographie Haies



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

legales

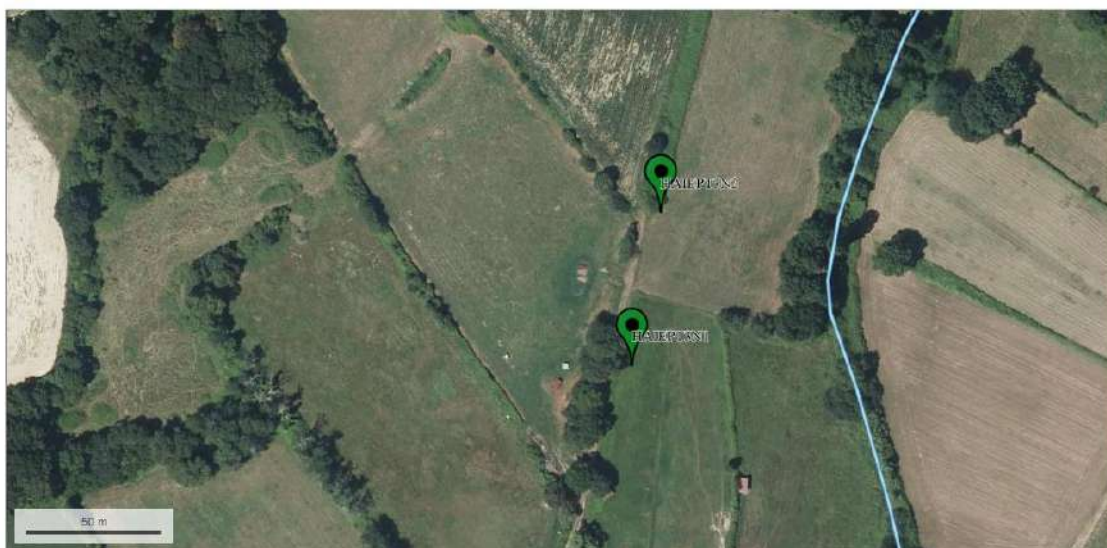
Longitude : 0° 44' 19" W
Latitude : 43° 19' 22" N

Navarrenx, cartographie de la localisation des haies inventoriées en mars et avril 2026 (Errecart)

Au total ce sont 22 haies qui ont été inventoriées.

Sur chaque linéaire de haie étudié, lorsque la haie ne semblait pas homogène, elle a été subdivisée en plusieurs haies distinctes, chacune ayant une notation individuelle.

Le fichier .kml reprenant les points GPS des haies est fourni à la commune.

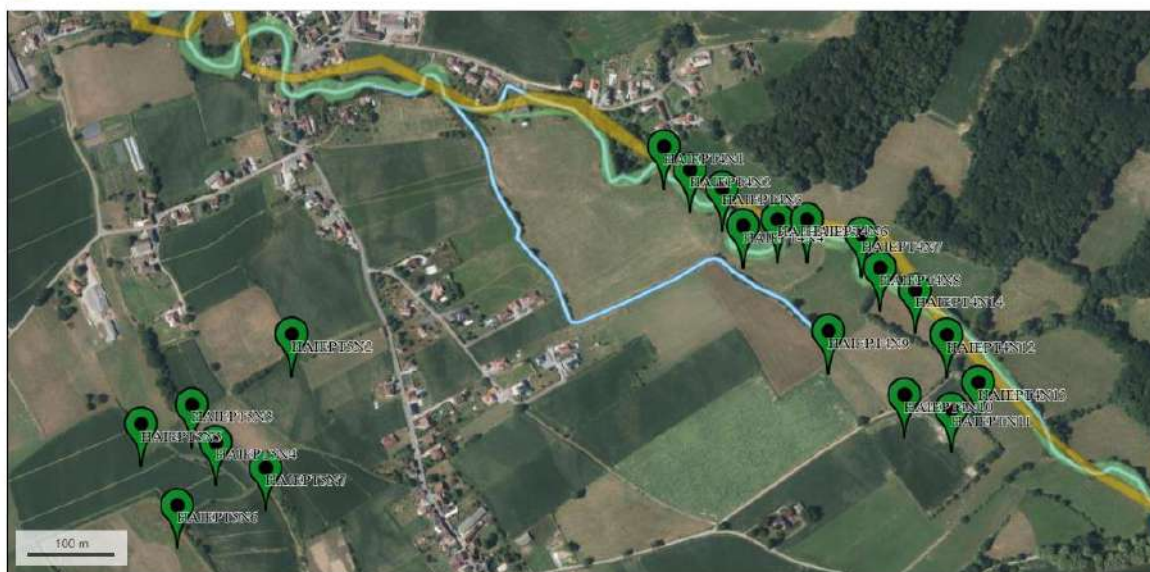


© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-

logales

Longitude : 0° 44' 33" W
Latitude : 43° 19' 59" N

Navarrenx, Photo aérienne de la localisation des haies du point 3 inventoriées en mars et avril 2026 (Errecart)



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-

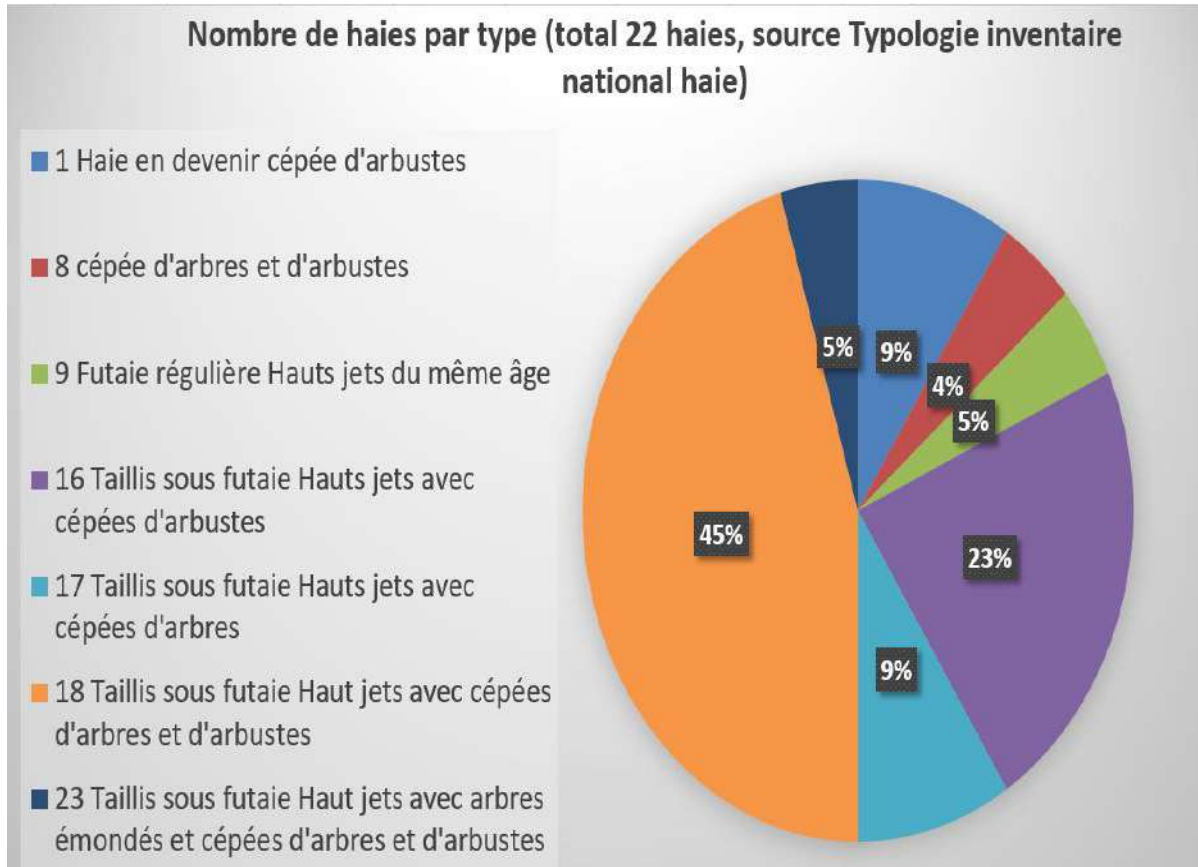
logales

Longitude : 0° 44' 33" W
Latitude : 43° 18' 56" N

Navarrenx, Photo aérienne de la localisation des haies des points 4 et 5 inventoriées en mars et avril 2026 (Errecart)

2. Graphique d'analyse des résultats des inventaires

1.1 La typologie des haies inventoriées

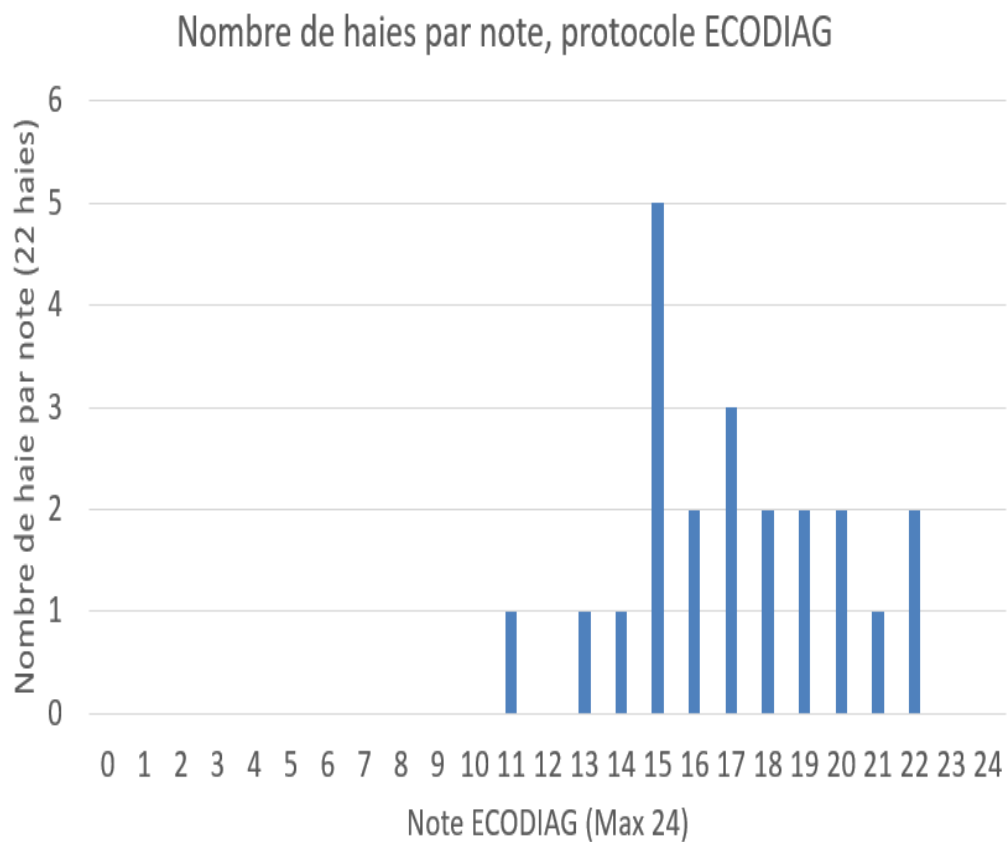


7 types de haies ont été diagnostiquées sur les 22 haies inventoriées.

19 haies sur les 22 sont représentées par des futaie ou taillis sous futaie. Il s'agit de haies matures avec plusieurs strates, très propices à un bon accueil de la biodiversité. Leur potentiel sera parfois limité par les techniques d'entretien (épareuse, accès du bétail...), les espèces exotiques envahissantes (bambous, palmiers, laurier palme), les pratiques sur les parcelles adjacentes)

On peut donc souligner que les haies inventoriées sont des haies anciennes à forte valeur patrimoniale potentielle.

1.2 Le potentiel d'accueil des haies inventoriées



Méthode de notation :

Pour noter les haies, pour chacun des 12 critères du protocole ECODIAG, il a été décidé d'appliquer la note de 2 si le critère est bon, 1 s'il est moyen et 0 s'il est défavorable (seul le critère étagement a été noté 2 s'il y a présence d'étagement et 0 s'il n'y en a pas). Pour le critère

Analyse :

La moyenne étant à 12/24

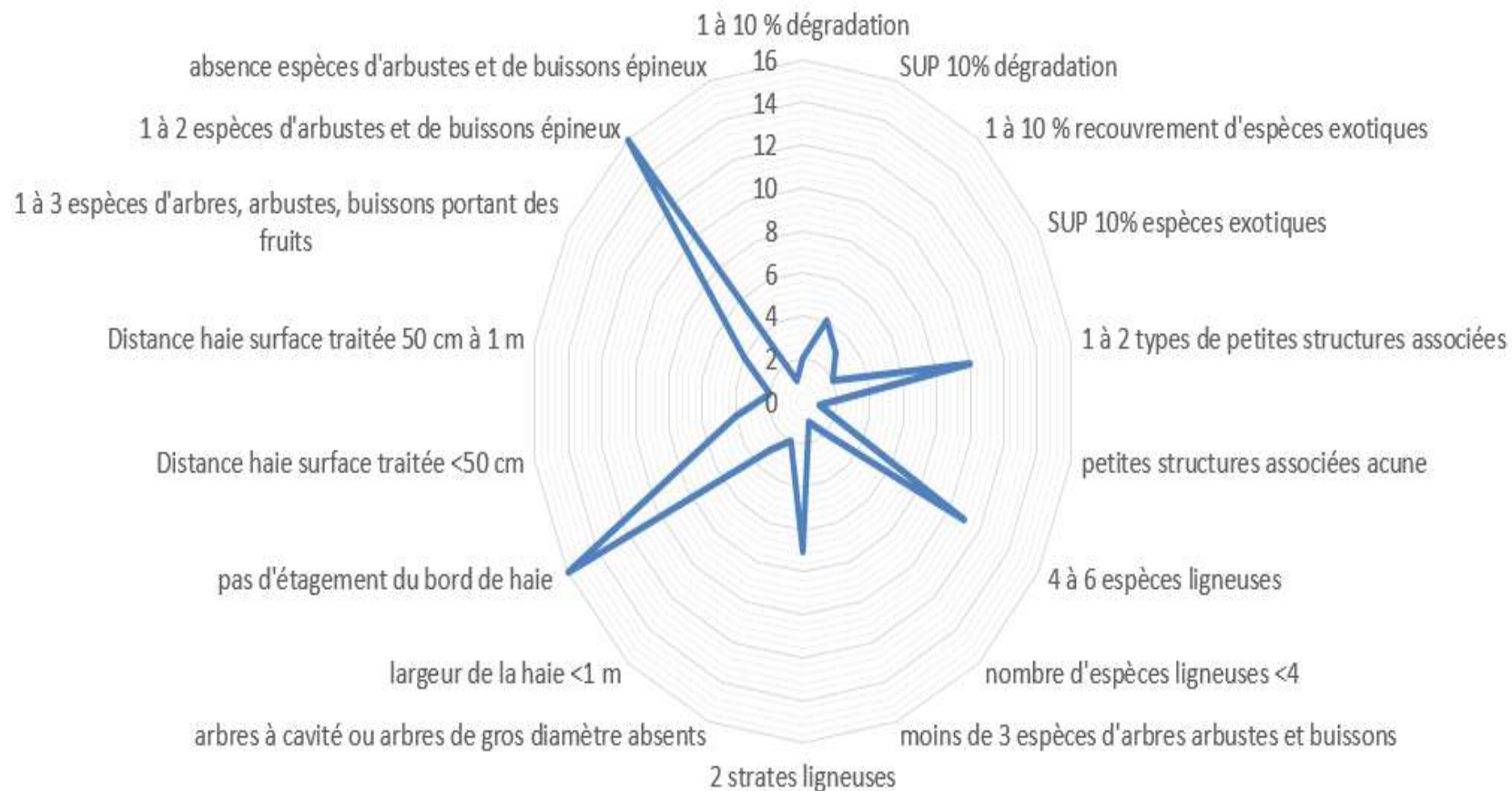
On peut noter qu'une seule haie a moins que la moyenne

Si on considère que les haies de qualité dégradée ont moins de 8/24, celles de qualité convenable ont entre 8 et 16/24, celles de bonne qualité ont plus de 16/24, alors

- Aucune des haies inventoriées n'a un état dégradé
- 41,5 % a un état convenable
- 58,5 % a un bon état

1.3 Les critères dégradant la notation des haies

Afin de proposer des techniques d'amélioration de la qualité des haies, il est important d'identifier quels sont les critères qui dégradent le plus les notes du potentiel d'accueil des haies



Les principaux critères dégradant les notes des haies sont pour

- **67 % des haies : le nombre d'arbres et arbustes épineux <2.** Ce critère est particulièrement important pour des espèces utilisant les épines comme « garde-manger » :
 - Oiseaux : pie grièche écorcheur qui empale ses proies sur les épines, les fauvettes grisette qui affectionnent les épineux pour y nicher, la linotte mélodieuse qui niche préférentiellement dans les aubépines et les prunelliers. De nombreux oiseaux utilisent les haies d'épineux pour se protéger des prédateurs : mésanges en hiver, caille des blés...
 - Insectes : abeilles sauvages et bourdons (plusieurs osmies butinent préférentiellement les ronces, les églantiers, des bourdons sont très lié à la consommation de nectars issus ronces et d'aubépines), les papillons dont plusieurs espèces ont pour plante hôte des espèces épineuses (le gazé dépend des aubépines et prunelliers, le tircis et le vulcain dépendent des ronces pour leur nectar)
 - Les reptiles : certains s'y protègent (lézard vert, lézard des murailles) alors que d'autres y prédatent activement (couleuvre verte et jaune notamment)



[Photos. La pie-grièche écorcheur en chasse dans le pays de Montbéliard](#)

PROPOSITION : regarnir les haies avec des épineux (transplantation) : plutôt que la ronce, très envahissante, préférer : les aubépines monogyne ou à deux styles, églantiers (rosa canina ou rosa villosa), prunelliers (prunus spinosa)

Méthode : lors de chantiers participatif, après accord avec le propriétaire

Densité 1 arbre ou arbuste tous les 10 m environ



Lézard des murailles



Lézard vert



Couleuvre verte et jaune



Couleuvre à collier (qui était sous une pierre plate)

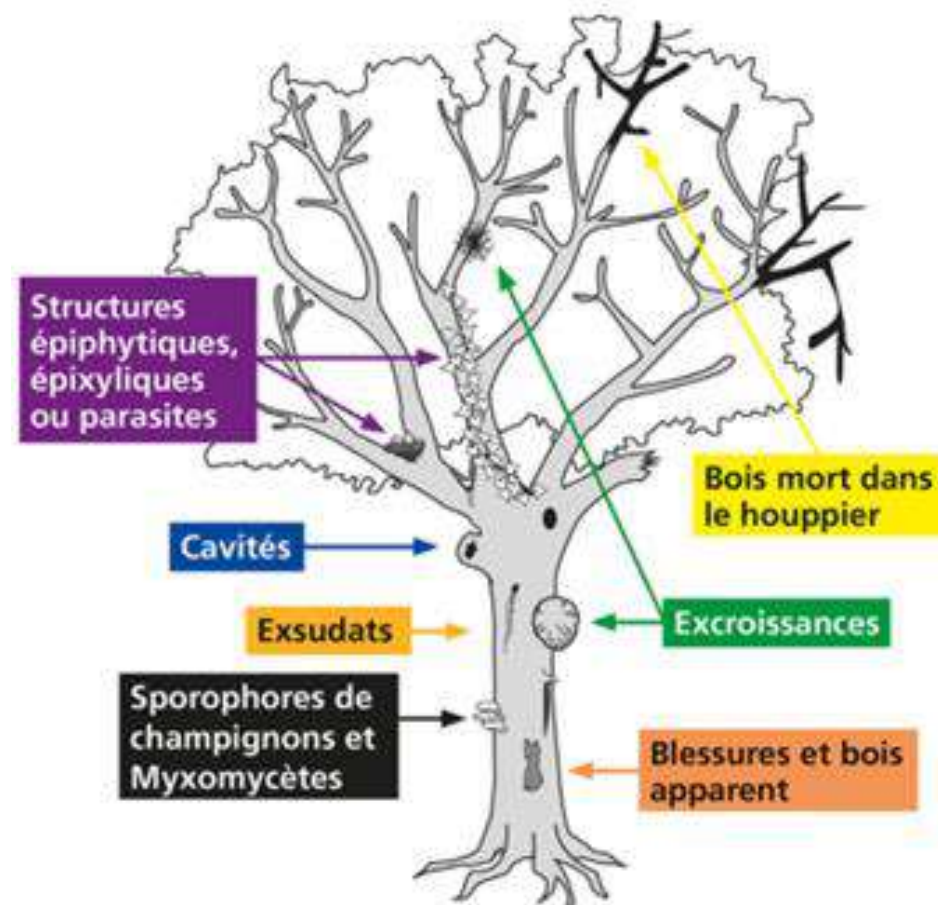
[Les pieds des haies : des refuges de biodiversité - Zoom Nature](#)

- **67 % des haies : il n'y a pas d'étagement.** Ce critère est intéressant pour l'accueil de la biodiversité car les étagements sont des milieux de transition entre la haie et l'occupation du sol de la parcelle voisine (prairie, culture...). Hors la biodiversité des zones de transition est bien plus importante que celle des habitats qu'elle avoisine. En effet, ces zones de transitions sont un accueil et un refuge pour les espèces perturbées des milieux (haie, prairie, culture). L'absence d'étagement est essentiellement liée aux activités pratiquées sur les parcelles adjacentes aux haies. Ce critère est compliqué à améliorer car augmenter la zone d'étagement équivaut à diminuer la surface utilisée pour l'activité agricole

PROPOSITION : amélioration difficile à mettre en place.

Méthode, il pourrait être proposé sur les prairies pâturées, de décaler le fil de clôture à 2 m du pied de la haie et de n'entretenir que tous les 2 à 3 ans le pied de haie

- **41,5% lié la faible présence de moins de 2 petites structures associées à la haie.** Ces petites structures peuvent être : des tas de bois mort, des arbres morts sur pied, des caches dans des lianes (lierre, chèvrefeuille...), des cavités dans les arbres, tas de pierres, les points d'eau... Ces structures associées sont très importantes pour l'accueil d'espèces comme par exemple : le hérisson, l'orvet, la couleuvre à collier qui nichent spécifiquement dans des tas de branches ou de feuilles, certaines espèces de chauves-souris (pipistrelle commune, noctule commune, grand murin), des pics (épeiche, vert, épeichette...) ou de rapaces nocturnes nichent dans les cavités des arbres, certains coléoptères comme le lucane cerf-volant, le pique prune ou le grand capricorne réalisent leur stade larvaire dans les souches et racines de bois mort



PROPOSITION : ces critères sont assez simples à améliorer et sans impact directs sur les activités agricoles des parcelles adjacentes.

Méthode : lors de chantiers participatifs des petites structures pourraient être installées dans les haies existantes (tas de branches, pierriers), la libre évolution des arbres adultes pourrait amener à la création de cavités. Sinon, des nichoirs pourraient être installés



Murette de gros blocs intégrée dans une haie



Tas de branches : un bel abri (au lieu de le brûler !)



Le bois mort sur pied : abri et nourriture pour les insectes décomposeurs et saproxyliques



Base d'un vieux arbre



Terrier de blaireau creusé au pied d'une haie

- **45,8 % des haies présentent un nombre d'espèces ligneuses <6**, plus la richesse en espèces ligneuses et arbustives est importante, plus la haie pourra accueillir d'espèces différentes.
- PROPOSITION : regarnir les haies avec des espèces variées (transplantation) : en plus des arbustes épineux cités plus haut, on pourrait ajouter des arbres fruitiers sauvages, pommiers, merisiers, néflier, poiriers, mais aussi des fruits à coque châtaigniers, chênes...
- Méthode : lors de chantiers participatif, après accord avec le propriétaire

Autres critères à prendre en compte même si peu de haies sont concernées

Si ce critère ne dégrade que peu de haies, il est très problématique à terme pour l'environnement, il s'agit du **développement d'espèces Exotiques Envahissantes**. Ces espèces se propagent rapidement et peuvent impacter rapidement les écosystèmes présents. Les principales espèces identifiées sont : le laurier palme, le bambou mais aussi différents palmiers, tous échappés de jardins. Les haies concernées sont HAIÉPT4N1 / HAIÉPT4N3 / HAIÉPT5N3

PROPOSITION :

Une sensibilisation auprès du grand public sur les EEE serait une action intéressante à mener, accompagnée de chantiers participatifs. Une aide financière (ou des achats groupés) à l'acquisition d'espèces labellisées végétal local pourrait être proposée.

Enfin une parcelle présente une **pollution du fossé** le long de la haie, il s'agit de la haie HAIÉPT4N11.

Quelques haies subissent des **entretiens dommageables à l'épareuse** (HAIÉPT4N11 à N14).

PROPOSITION :

Il serait intéressant de sensibiliser les agriculteurs aux techniques et périodes adéquates de gestion des haies en proposant si possible un accompagnement technique, voir financier ou en travaillant à l'acquisition localement de matériel de type lamier. Enfin, certains dommages comme l'utilisation d'intrants à proximité des haies ou l'absence d'étagement semblent plus compliqué à faire évoluer.

Il est à noter que sur une parcelle (HAIÉPT4N2), le **troupeau a directement accès au cours d'eau**,

PROPOSITION :

Cette pratique pourrait être améliorée par l'installation d'un aménagement spécifique (réalisable en chantier école ou finançable).

EN CONCLUSION

Seul un petit nombre de haies a pu être inventorié, toutefois ce diagnostic permet d'identifier la présence de haies avec un bon potentiel d'accueil pour la faune, qu'il est important de maintenir, voire d'améliorer avec des propositions relativement simples : installation de structures associées, enrichissement en espèces épineuses et à fruits.

Certaines haies remarquables ont été identifiées :

HAIPT3N1 / HAIPT4N1 : qui est structurée par plusieurs arbres de gros diamètre qui devrait être préservée et suivie dans le temps (au pied de cette haie un entretien par débroussaillage a été réalisé et quelques déchets de chantiers (dalles, tuiles...) y ont été entreposés. Cette haie en bord de chemin communal est entourée de prairies pâturées par des équins. Ces arbres matures au sein d'une mosaïque de prairies peuvent devenir le support d'une biodiversité intéressante (chiroptères, rapaces, insectes xylophages....)

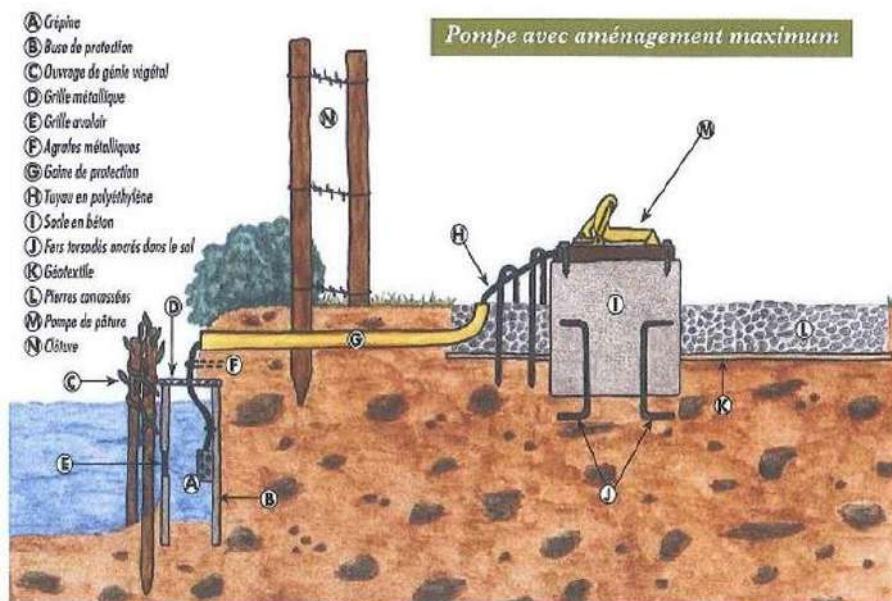


schéma d'installation d'une pompe à museau









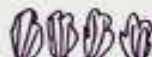



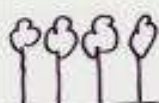






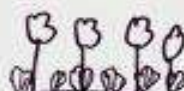







ANNEXE 1 : Tableau HAIE, protocole ECODIAG

1. Haies naturelles

Définition : est considéré comme haie naturelle une structure linéaire d'une longueur minimale de 10 m, constituée d'arbres et/ou d'arbustes, de buissons majoritairement autochtones.

| Critères | Indicateurs | Etat de conservation | | | Remarques |
|------------------------|--|-----------------------------|-----------------------------------|---------------|--|
| | | Bon | Moyen | Défavorable | |
| Structure | Largeur de la haie (distance entre les troncs les plus extérieurs) | > 2m | 1 à 2m | < 1m | |
| | Distance haie / surface traitée ou fertilisée la plus proche - distance du tronc le plus extérieur à la bordure de la surface traitée et/ ou cultivée | > 1 m | 50 cm à 1m | < 50 cm | |
| | Nombre de strates ligneuses (arborée : >3m, arbustive haute : 1,5m à 3m, arbustive basse : <1,5m) significatives (au moins 10 % de la longueur totale) | 3 | 2 | Moins de 2 | |
| | Étagement du bord de haie | Étagement présent | Pas d'étagement : bordure abrupte | | |
| | Arbres à cavité ou arbres de gros diamètre (> 30 cm) | Au moins 1 | | Absence | |
| | Petites structures associées : tas de branches, arbres à cavité, arbre de gros diamètre (> 30 cm), tas de pierre, murets, clapas, bois mort sur pied, souche | Au moins 3 types différents | 1 à 2 types | Aucun type | |
| Composition | Nbre d'espèces ligneuses (ligneux bas et ligneux haut confondus) | Plus de 6 | 4 à 6 | Moins de 4 | |
| | Nbre d'espèces d'arbres, arbustes et buissons portant des fruits (baies ou fruits à coque) par tronçon de 10 m | Plus de 3 | 1 à 3 | Aucun | |
| | Nbre d'espèces d'arbustes et buissons épineux par tronçon de 10 m | Plus de 2 | 1 à 2 | Aucun | |
| | Recouvrement en espèces exotiques [%] | Moins de 1% | 1-10 % | > de 10 % | Liste à définir pour chaque territoire |
| Dégradations | Dégradations (% superficie impactée) | < 1 | 1-10 | > 10 | Ex : dépôts de remblais, déchets, traitements herbicides, brûlage, labour ou bouleversement du sol |
| Situation Connectivité | Distance haie/milieu semi-naturel (surface non traitée) hors bande onherbée associée à la haie | Moins de 100 m | 100 à 300 m | Plus de 300 m | À évaluer mais ne participe pas à l'évaluation |

ANNEXE2 : Typologie des haies en France, Référentiel national sur la typologie des haies

| <p style="text-align: center;">Typologie des haies en France suivant les modalités de gestion pour un renouvellement des haies</p> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; gap: 10px;">   </div> | | | | |
|--|--|--|--|---|
| Haie en devenir | <p>1. haie ridduelle</p>  <p>p. 17</p> | <p>2. haie de colonisation</p>  <p>p. 17</p> | <p>3. jeune haie plantée (>10 ans)</p>  <p>p. 18</p> | |
| Taillis simple | <p>4. côpées d'arbustes</p>  <p>p. 22</p> | <p>5. côpées d'arbres</p>  <p>p. 28</p> | <p>6. taillis forestier de hêtres</p>  <p>p. 28</p> | |
| Taillis mixte | <p>7. côpées d'arbres et d'arbustes taillés sur les trois faces</p>  <p>p. 35</p> | <p>8. côpées d'arbres et d'arbustes</p>  <p>p. 35</p> | | |
| Futaie régulière | <p>9. hauts jets du même âge</p>  <p>p. 50</p> | <p>10. alignement d'arbres émondés</p>  <p>p. 62</p> | <p>11. alignement de têtards</p>  <p>p. 66</p> | |
| Futaie irrégulière | <p>12. hauts jets d'âges différents</p>  <p>p. 76</p> | <p>13. hauts jets avec têtards</p>  <p>p. 80</p> | <p>14. hauts jets avec arbres émondés</p>  <p>p. 81</p> | |
| Taillis sous futaie | <p>15. hauts jets avec côpées d'arbustes taillés sur les trois faces</p>  <p>p. 82</p> | <p>16. hauts jets avec côpées d'arbustes</p>  <p>p. 86</p> | <p>17. hauts jets avec côpées d'arbres</p>  <p>p. 92</p> | <p>18. hauts jets avec côpées d'arbres et d'arbustes</p>  <p>p. 95</p> |
| | <p>19. têtards avec côpées d'arbustes taillés sur les trois faces</p>  <p>p. 100</p> | <p>20. têtards et côpées d'arbustes</p>  <p>p. 102</p> | <p>21. têtards et côpées d'arbres</p>  <p>p. 104</p> | <p>22. hauts jets avec têtards et côpées d'arbres et d'arbustes</p>  <p>p. 106</p> |
| | | | | <p>23. hauts jets avec arbres émondés et côpées d'arbres et d'arbustes</p>  <p>p. 106</p> |